

## **Premier atelier participatif ROQUETTES**

**20/05/2021**

### LISTE DE PRESENCE

<b>NOM - PRENOM</b>	<b>Présent</b>
CAZAJUS JEAN MICHEL	<i>Oui</i>
NOUGUES SANDRINE	<i>Oui</i>
GARAT PHILIPPE	<i>Absent</i>
CAPPICOT PAUL	<i>Oui</i>
MALLEBAY MICHELE	<i>Oui</i>
DAMERY KARELLE	<i>Oui</i>
VILLARON GREGORY	<i>Oui</i>
MALZARD REMI	<i>Excusé</i>
VULLIEZ VALERIE	<i>Oui</i>
LEVRAT PIERRE	<i>Oui</i>
DECIMA FABIEN	<i>Excusé</i>
VALES DIDIER	<i>Oui</i>
AURIOLLE MELISSA	<i>Oui</i>
PORTERO PIERRE	<i>Oui</i>
MAVEL LAURE	<i>Oui</i>

### **1/ Présentation de l'objet de ce premier atelier**

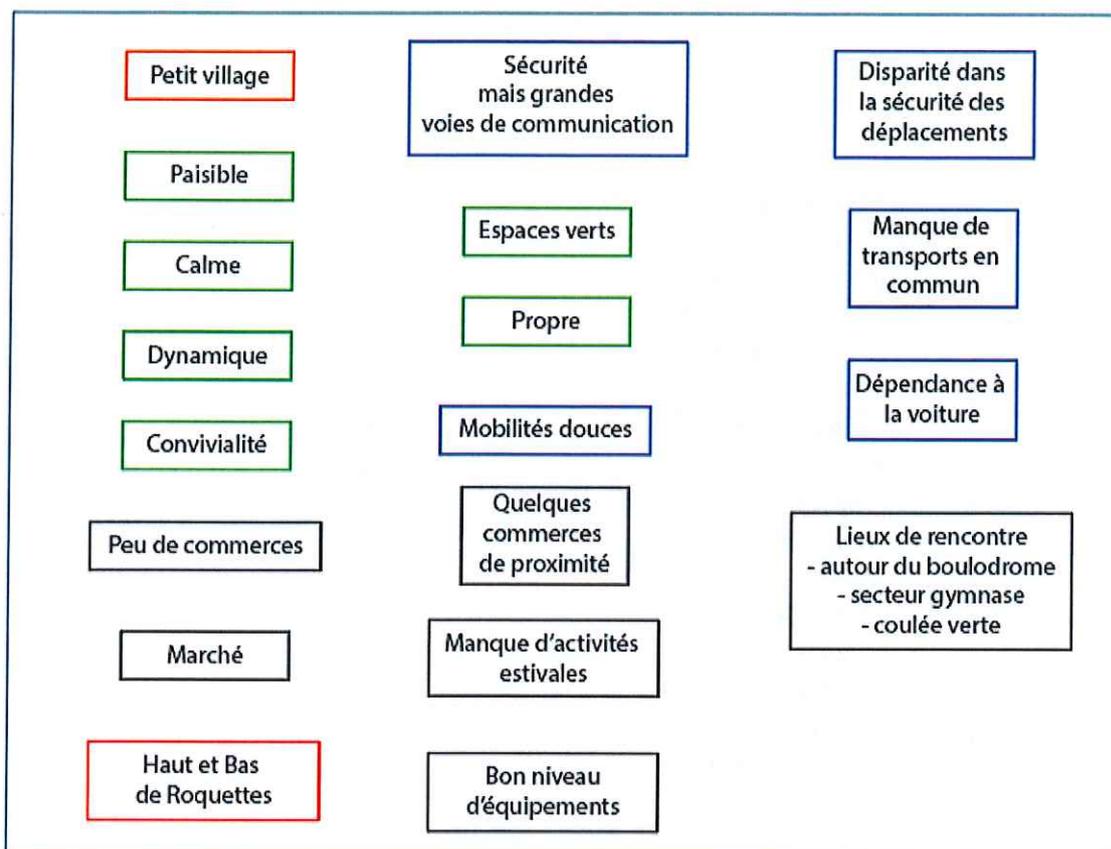
Monsieur le maire rappelle que la municipalité de Roquettes a décidé de se doter d'un comité consultatif composé d'un panel d'habitants de la commune au profil varié afin d'appréhender la façon dont les citoyens, vivent sur la commune. Il précise que l'objectif de ce premier atelier est d'identifier les lieux de vie, les lieux pratiqués, le mode de déplacement, ...

### **2/ Tour de table avec présentation de chacun des participants**

### **3/ 1 er temps de l'atelier : échange autour des représentations de Roquettes**

Dans un premier temps il a été proposé aux participants d'exprimer spontanément ce que représente Roquettes pour eux. Les mots suivants ont été donnés par les participants :

## MOTS PROPOSES POUR DEFINIR ROQUETTES



Il apparait notamment que Roquettes :

- Est perçu comme un petit village et que la commune comprend deux entités : un haut et un bas du village,
- Présente comme atout un cadre de vie de qualité de par son caractère calme/paisible, sa convivialité et son dynamisme et son environnement notamment boisé,
- A un niveau de commerce et d'équipements et de services plus ou moins perçu comme satisfaisant selon les participants. Il est toutefois mis en avant l'importance des commerces de proximité et le bon niveau d'équipements notamment sportifs,
- Présente quelques contraintes en terme de mobilité notamment avec une dépendance forte à la voiture et un manque d'offres en transport en commun ainsi qu'une certaine disparité en matière de sécurité des déplacements. Il existe notamment des difficultés au niveau de la rue d'Aquitaine. Il a toutefois été mis en avant l'effort réalisé pour sécuriser le développement des mobilités douces (piéton et cycle) ces dernières années.

Trois thèmes principaux ont ainsi émergé pour qualifier Roquettes :

- Le cadre de vie
- Le niveau d'équipements commerces et services
- Les mobilités

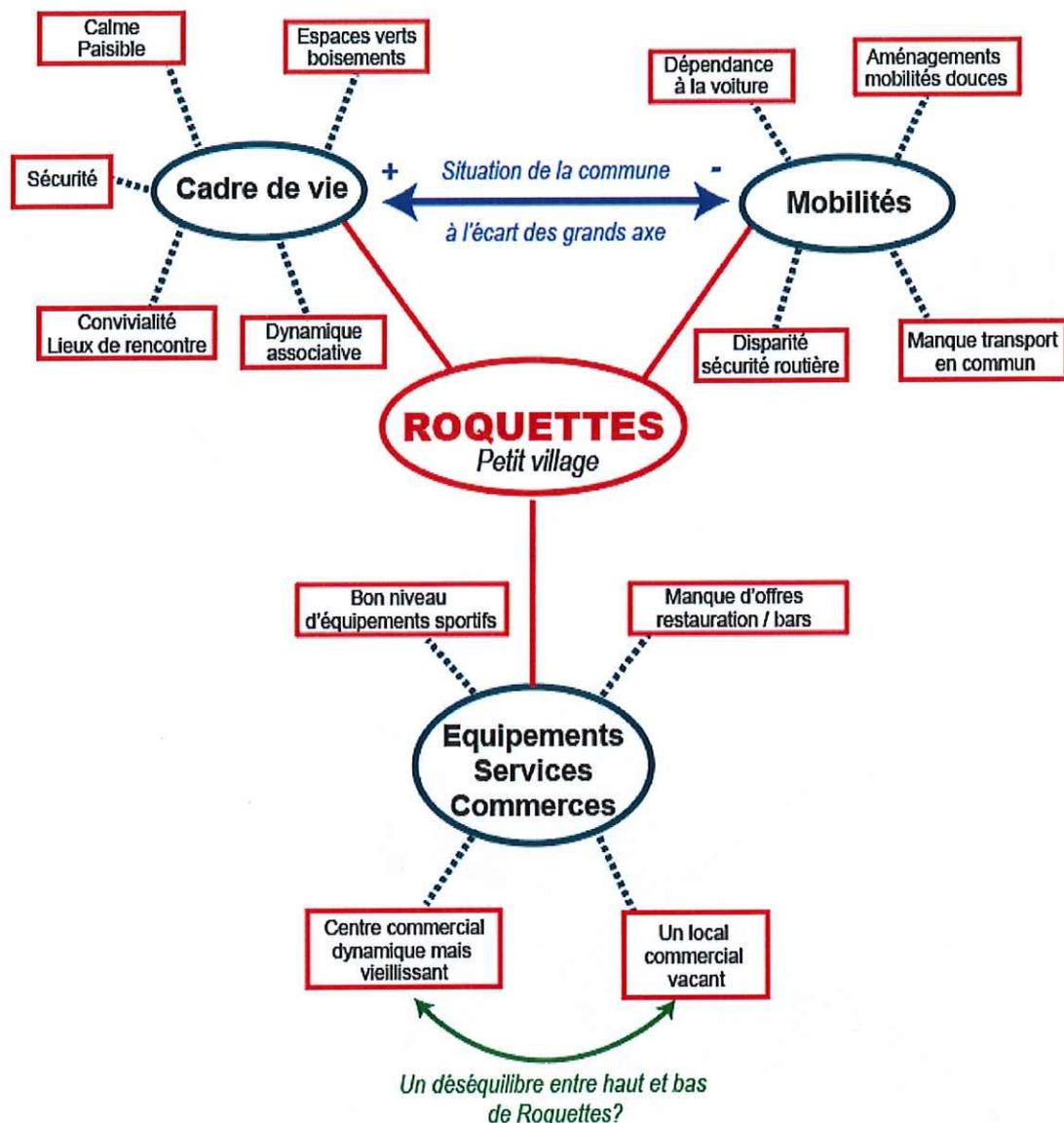


Schéma de synthèse des débats

#### 4/2e temps de l'atelier : Echange autour des pratiques du quotidien

Il a été demandé aux participants de spatialiser leurs pratiques (lieux fréquentés et mode de déplacement utilisé) et de mettre en évidence les problématiques spécifiques sur certains secteurs, etc. La carte ci-après synthétise les réponses des participants.

Cette carte fait notamment apparaître un axe majeur pour les déplacements voiture/vélo/piéton : Rue Clément Ader et Avenue des Pyrénées, axe principal menant notamment au centre commercial, la Poste, .... Qui font partie des secteurs fortement fréquentés sur la commune.

A noter que le bois de Lacanal constitue un espace fortement fréquenté dont l'accès se fait à pied voire en vélo.

Quelques points noirs ont été identifiés dont les plus récurrents sont la sécurité sur la rue d'Aquitaine et la traversée de avenue Vincent Auriol/rue du Moulin



Concernant les modalités de déplacement des participants, il apparaît que la voiture et la marche sont les deux modes de déplacement les plus utilisés. Le vélo est utilisé par un tiers des participants.

Il a ensuite été demandé d'expliquer les motifs d'utilisation de chacun et les avantages et inconvénients de sa pratique sur la commune.

Motifs d'utilisation de la voiture sur le village	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déplacement domicile-travail (4)</li> <li>- Pour se rendre au centre du village (pharmacie, mairie, église, activités château) (4)</li> <li>- Pour faire les courses (3)</li> <li>- Pour se rendre sur les communes voisines (Saubens, Muret, Roques) – (3)</li> <li>- Pour accompagner les enfants à l'école (2)</li> <li>- Déplacement centre commercial (2)</li> <li>- Manque de temps (1)</li> </ul>	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapidité (5)</li> <li>- Facilité de stationnement avec parkings nombreux sur le village (3)</li> <li>- Peu de circulation (2)</li> <li>- Vitesse limitée favorise la cohabitation (1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de possibilité de se rendre à Muret sans voiture</li> <li>- Passage au niveau de l'école</li> </ul>

Utilisation du vélo dans le village:	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité sportive (2)</li> <li>- Déplacement école (2)</li> <li>- Réduction de l'usage de la voiture</li> <li>- Déplacement vers lieu de travail</li> <li>- Déplacement centre commercial</li> <li>- Déplacement vers les autres villages voisins</li> <li>- Déplacement vers centre du village (boulangerie, épicerie)</li> </ul>	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- -pistes cyclables (3)</li> <li>- Rapide et agréable par beau temps (2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Routes dangereuses</li> <li>- Vitesses des voitures</li> <li>- Peu d'aménagement en sortie de village</li> </ul>

Déplacement piéton dans le village	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité sportive / balade (7)</li> <li>- Déplacement lieu de résidence -&gt; école élémentaire (3)</li> <li>- Déplacements dans le village et centre commercial (2)</li> <li>- Déplacement pour complexe sportif (2)</li> <li>- Réduction de l'usage de la voiture</li> <li>- Déplacement lieu de travail</li> <li>- Proximité des commerces</li> </ul>	
Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trottoirs dans l'ensemble du village (5)</li> <li>- Sécurité sur les axes empruntés (3)</li> <li>- Nombreuses possibilités de pouvoir marcher (rues, espaces verts, chemins) (2)</li> <li>- Agréable / espaces verts (2)</li> <li>- Peu de circulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Certains secteurs non sécurisés (2)</li> <li>- Certains passages difficiles pour les piétons</li> <li>- Incivilités en matière de stationnement</li> <li>- Méconnaissance ou manque de chemins piétons autres que les avenues Vincent Auriol et Clément Ader</li> </ul>

Problématiques rencontrées	
	Explication de la problématique sur le secteur concerné
<b>STATIONNEMENT</b>	Problématique stationnement au niveau de l'école Problématique stationnement au centre commercial Problématique de stationnement près de la pharmacie et des cabinets médicaux et infirmiers Voitures en double-file sur les trottoirs
<b>CIRCULATION</b>	Vitesse excessive avenue Vincent Auriol et avenue des Pyrénées (secteur Beaucru) Vitesse rue d'Aquitaine (pas de ralentisseur ou passage piétons mal placés) Vitesse des véhicules rue Lacanal Vitesse excessive des voitures
<b>DEPLACEMENT PIETONS</b>	Portion piétonne non sécurisée entre Roquettes et Saubens
<b>DEPLACEMENT VELO</b>	Pas de piste cyclable rue d'Occitanie vers Pinsaguel